



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté, de la
légalité et de l'environnement**

Arrêté n°2023 – 1969 du 22 décembre 2023
portant modification de l'arrêté préfectoral n°2021-0610 du 29 janvier 2021
de nomination des membres des commissions de contrôle
des listes électorales dans les communes du Cantal.

Le préfet du Cantal

- Vu** le code électoral, notamment ses articles L. 19 et R.7 à R. 11 ;
- Vu** le décret de M. le Président de la République du 29 juillet 2022 nommant M. Laurent BUCHAILLAT, préfet du Cantal ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2021-0130 du 29 janvier 2021 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales des communes du département du Cantal ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2023-1586 du 9 octobre 2023 portant délégation de signature à M. Hervé DEMAI, secrétaire général de la préfecture du Cantal ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n°2023-1913 du 15 décembre 2023 modifiant la composition de la commission de contrôle des listes électorales pour certaines communes du Cantal ;
- Vu** la délibération de la commune de Saint-Vincent-de-Salers du 10 septembre 2023 par laquelle Madame Catherine BESSON, conseillère municipale, est désignée pour être membre de la commission de contrôle des listes électorales suite à la démission de Madame Anne-Sophie LOUVADROUX du conseil municipal ;
- Vu** la délibération de la commune de Champs-sur-Tarentaine du 29 novembre 2023 comportant le nom des conseillers municipaux membres de la commission de contrôle des listes électorales ;
- Vu** le courriel du 12 décembre 2023 de la mairie de Yolet sollicitant le remplacement du délégué du tribunal judiciaire et proposant Monsieur André POUX ;
- Vu** le courriel du 15 décembre 2023 de la mairie de Pierrefort informant des modifications apportées au sein de sa commission de contrôle des listes électorales pour le délégué de l'administration et le délégué du tribunal judiciaire ;
- Vu** le courriel du 20 décembre 2023 de la mairie de Saint-Santin-Cantalès par lequel est désigné Monsieur Julien BRIAL en tant que délégué de l'administration ;
- Vu** le courriel du 20 décembre 2023 de Monsieur le président du tribunal judiciaire qui approuve la désignation en tant que délégué du tribunal judiciaire de Monsieur Patrick

PELEGRIN au sein de la commission de contrôle des listes électorales pour la commune de Pierrefort et de Monsieur André POUX pour celle de la commune de Yolet ;

Vu les propositions des maires des communes concernées ;

Vu les candidatures présentées par les intéressés en tant que membre des commissions de contrôle ;

Considérant que les annexes en vigueur de l'arrêté préfectoral 2023-1913 du 15 décembre 2023 susvisé nécessitent une actualisation ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Cantal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont désignés, pour trois ans à compter du 29 janvier 2021, les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales, dont les noms figurent dans les deux tableaux annexés ci-après.

Article 2 : L'arrêté préfectoral n°2023-1913 du 15 décembre 2023 est abrogé.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Cantal et les maires des communes concernées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général



Hervé DEMAI

Annexe 2 à l'arrêté préfectoral n°2023 - 1969 du 22/11/2023

COMMUNES DE 1 000 HABITANTS ET PLUS

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
ARPAJON-SUR-CERE	ROLLAND Geneviève PRAT André SERONIE Nathalie	SENAUD Philippe BENECH Valérie	
AURILLAC	CUSSAT Françoise ARPAILLANGES Odile FRICOT Christian	DELPUECH Gérard LACHAIZE Sylvie	
CHAMPS-SUR-TARENTAINE-MARCHAL	BRUNER Elodie GOULESQUE René LOPES Blandine	FONTY Thierry CHEZEAU Brigitte	
JUSSAC	COLOMB Yvette BASTIEN Joëlle LINARD Daniëlle	ROUX Hervé PRADEL Céline	
LANOBRE	SANTOS Anthony JUILLIARD Patrice SERRE Sylvie	LARROUCAU Didier GOUVEIA Gustave	
MASSIAC	TRONCHE née BRANDON Maryse VASSEL Bernard DELOS née CORNET Isabelle	CHARBONNEL Richard CREGUT née VERDIER Agnès	
MAURIAC	RONGERE Geneviève BORNE Jacqueline SERRAT Jacques	DELASSAT Alain BROUSSE Andrée	
MAURS	GASTON Bernard BARDET Jean-Paul FONTANEL Régine	DELORT Monique CABEZON Jean-François	
MURAT	ROLAND Danielle PICHOT DUCLOS Christian PISSAVY Robert	JUILLARD Pierre	BARRES Alain
NAUCELLES	MARTINS Paul FALIES-PLANTADE Corinne SENAUD Cécile	VISI Patrick CLUSE Marie-Christine	
NEUSSARGUES-EN-PINATELLE	MENTINI Vincent POUZOL Vincent ALBARET Marc	PRADEL Ghyslaine PANAFIEU Franck	
NEUVEGLISE-SUR-TRUYERE	PANAFIEU Monique DELORT Jean-Claude JEMINET Marie-Noëlle	SALVAGNAC Catherine TAILLADE Sorinak	

Commune	Conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller(s) municipal(aux) appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal	Conseiller municipal appartenant à la troisième liste ayant obtenu le grand nombre de sièges lors du dernier renouvellement du conseil municipal
PLEAUX	VAISSIER Monique AUSSET Suzanne THEVENOUX Colette-Valentine	VEYRIERE Agnès	VIOSSANGE Monique
RIOM-ES-MONTAGNES	PELISSIER Bernard ROUX Mireille TARDIF Frédéric	FERRARI Jean-Luc DUCHAUSOY Véronique	
SAINT-FLOUR	PRIVAT Jean-Claude FLAGEOL Monique RENAUD Patricia	POUGNET Marc	MEYRONEINC Christiane
SANSAC DE MARMIESSE	MANI VAL Claudine RIC Denis DOLY Daniel	VIDAL Annick SEGUIS Hervé	
VIC-SUR-CERE	LHULLERY Michel DENEYRAT Isabelle DHELLEMMES Laure	JAULHAC André LE REVEREND Philippe	

Vu pour être annexé à mon arrêté n°2023 - 1949 du 22/11/2023

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général


HERVÉ DEMAI